# Les infos de la Ville de Seraing-

# DES OBJETS EN BON ÉTAT DONT VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER ? DÉPOSEZ-LES DANS NOS RECYPARCS

Envie de vous débarrasser de certains objets qui sont toujours en bon état ?

La Ville de Seraing et Intradel vous offrent une solution « Zéro Déchet » et vous rappellent qu'il est possible de leur offrir une seconde chance ! Ne les jetez pas et déposez-les dans un des recyparcs qui participent à leur collecte : Beyne-Heusay, Flémalle 1, Hannut, Liège (Angleur), plombières, Clavier, Flémalle 2, Huy, Juprelle, Lontzen, Seraing 2 (rue du Fort), Seraing 3 (rue Burnonville).

## Quel type d'objets pouvez-vous déposer dans les recyparcs cités ci-dessus ?

- objets de décorations divers : cadres, vases, bougeoirs, bibelots,...;
- services de vaisselle complets;
- verres de tous types ;
- plats;
- casseroles:

- · mobiliers divers;
- divan;
- · armoires;
- tables;
- · chaises:
- objets de puériculture (excepté les vêtements);
- DVD originaux.

#### Quels objets sont refusés?

Uniquement les objets électriques.

**Attention !!!** Les objets que vous déposez doivent impérativement être en bon état pour débuter une seconde vie. Ils ne doivent donc pas être :

cassés;tachés;

- déchirés ;
- abimés.

Pour plus d'informations, vous pouvez former le **04/240.74.74** ou vous rendre sur www.intradel.be



### AVIS D'ANNONCE DE PROJET RUE DE PLAINEVAUX

La Ville de Seraing vous prie de trouver ci-dessous un avis d'annonce de projet relatif à un terrain situé au numéro 238 de la rue de Plainevaux à 4100 SERAING. Le projet vise à régulariser la construction d'un escalier de jonction entre deux bâtiments.

**ANNEXE 25** 



Ville de SERAING

Dossier n°: PU/2021/1735

#### URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est Monsieur Gino VARDARO demeurant Rue Jean de Seraing 73 à 4100 SERAING. Le terrain concerné est situé Rue Jean de Seraing 73 à 4100 SERAING et est cadastré 2e division section E n° 110T44 Le projet vise à "régulariser la transformation et l'extension d'une habitation unifamiliale (agrandir le séjour)" et présente les caractéristiques suivantes :

La construction projetée s'étend au de-las de la zone aédificandi prévue dans le SOL

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Ciité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING. Les jours ouvrables (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS):

à l'adresse suivante : Service des Autorisations, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Fabrizio CASTELLI(04/330.86.64 - f.castelli@seraing.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 janvier 2022 au 2 février 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : f.castelli@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE BOURGMESTRE, (délégation du 27/11/2020) (C.D.L.D. art. L 1132-4)

> Julie GELDOF 5<sup>ème</sup> Échevine

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,

(délégation du 16/04/2020) (C.D.L.D. art. L 1132-5)

FabrizioCASTELLI Agent technique en chef ff

Administration Communale, Place communale à 4100 Seraing Tél.: +32 (0)4 330 83 11 • Fax.: +32 (0)4 330 83 59 Email: ville.seraing@seraing.be

Site web: www.seraing.be



